
AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ PAR LE SOUSSIGNÉ, QUE :

La Municipalité de Piedmont a adopté le Règlement numéro 931-01-26 modifiant le règlement sur les permis et certificats d'autorisation numéro 931-25

Ledit règlement a été approuvé comme suit :

Avis de motion du projet	6 juillet 2026
Dépôt du projet	6 juillet 2026
Adoption du règlement	3 août 2026
Réception du certificat de conformité de la MRC	11 septembre 2026
Avis d'entrée en vigueur	14 septembre 2026

Le présent règlement est présentement disponible à l'hôtel de ville et quiconque est intéressé, peut en prendre connaissance aux heures régulières de bureau, soit du lundi au jeudi de 8h00 à 16h30 et le vendredi de 8h00 à 12h00.

DONNÉ À PIEDMONT, CE 14^e JOUR DU MOIS DE SEPTEMBRE 2026.



Carl De Montigny
Directeur général et greffier-trésorier adjoint